

Déclaration liminaire au CTL du 26 juin 2014

Monsieur le Président,

Vous nous avez convoqués au CTL de ce jour après deux mois d'absence de dialogue institutionnel.

Nos 3 organisations syndicales (représentant 9 sièges sur 10) ont demandé à inscrire un point à l'ordre du jour de ce CTL. Le règlement intérieur qui nous a été imposé, prévoit que vous êtes dans l'obligation de satisfaire à cette demande dès lors qu'elle est demandée par la moitié au moins des représentants titulaires du personnel, cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Vous avez eu connaissance de cette requête dès le 05 juin 2014, pour le point suivant :

- **Déménagement de la Trésorerie d'Arras Banlieue dans les locaux de l'immeuble Foch.**

Dans les autres points à l'ordre du jour, nombreux sont ceux qui définissent le climat social au sein du département. Vous auriez pu alors vous inspirer de ces documents pour réaliser à quel point ce climat est tendu et révélateur de très nombreux soucis.

Malheureusement pour les agents du Pas-de-Calais et leurs représentants, il n'en est rien...

Le 5 juin 2014, vous avez demandé à nous revoir et nous avons accédé à votre demande malgré les pressions et les menaces individuelles subies par nos militants lors des actions sur la période du 20 mars au 19 mai 2014.

Sur ces 2 mois, les agents du Pas de Calais s'étaient pourtant très fortement mobilisés pour dénoncer leur RAS LE BOL avec des revendications simples :

- **L'arrêt des suppressions d'emplois**
- **Le maintien de l'intégralité de nos missions et de nos rémunérations**
- **L'arrêt immédiat de la démarche stratégique**

Lors de cette rencontre, nous pensions avoir obtenu de votre part la reconnaissance d'une reprise d'un dialogue social constructif, mais nous avons eu tort de vous croire ...

Monsieur Alain SAISON, en tant que Directeur de la DDFIP du Pas de Calais, vous aviez pris l'engagement de répondre à notre demande :

Envoyer à vos collaborateurs et vos agents un message fort et rassurant reconnaissant tous les efforts réalisés malgré les suppressions de postes et les nombreuses réorganisations.

3 semaines plus tard, jour pour jour, nous n'avons toujours pas de réponse !!!

Monsieur le Directeur Départemental, Monsieur le Président du CTL, vous ne respectez pas les engagements que vous avez pris le 5 juin 2014, et vous ne respectez pas le règlement intérieur du CTL que vous nous avez imposé.

Dans ces conditions, les personnels de la DDFIP 62 et leurs représentants ne peuvent plus avoir confiance en vous.

Les personnels de la DDFIP 62 et leurs représentants constatent que leur direction est incapable d'être loyale envers eux.

Vous n'êtes donc pas légitime et ne pouvez exiger cette loyauté à votre égard.

Pour toutes ces raisons, les représentants de SOLIDAIRES Finances Publiques, FO-DGFIP et CGT Finances Publiques ne siégeront pas lors de cette 1^{ère} convocation.